

ANNEXE à la délibération d'approbation du SCOTERS révisé

Évolutions apportées aux pièces du dossier entre l'arrêt et l'approbation

Les évolutions apportées aux pièces constitutives du SCOTERS révisé entre l'arrêt et l'approbation ont pour objectif de :

- lever les réserves exprimées ;
- préciser les points ayant fait l'objet de remarques afin d'améliorer la cohérence et la lisibilité du projet.

Les réserves émises par le commissaire enquêteur et/ou les PPA apparaissent en souligné.

PAS / DOO - Nouveau modèle d'aménagement			
Objet	Origine de la demande	Pièce modifiée	Prise en compte dans le SCOTERS approuvé
Dynamiques à l'échelle du Bas-Rhin et articulation entre territoire voisins	<u>Commissaire enquêteur</u> PPA (<i>SCoT voisins</i>)	annexe « Modalités et indicateurs de suivi »	Confirmation de la mise en perspective du SCOTERS à une échelle départementale/InterSCoT et de la poursuite du dialogue inter-territorial.
Scénario (démographie et besoins en logements)	PPA MRAe	annexe « Justification des choix du PAS et du DOO »	Compléments apportés.
Santé	PPA (<i>EMS</i>)	DOO – O 2.3	Précision de l'impact de la végétalisation sur la santé publique.
Principe/séquence ERC	PPA (<i>DDT</i>)	DOO – O 3 et 10	Principe de hiérarchie du principe ERC réaffirmé, l'évitement devant primer et la démonstration d'absence d'alternative devant être exigée.
Déclinaison des enveloppes foncières	<u>Commissaire enquêteur</u> PPA (<i>DDT, EMS, MRAe, chambre d'agriculture, PETR Sélestat, CDPENAF</i>)	DOO – O 4.2 *	Précision demandant aux EPCI de prévoir une enveloppe foncière dédiée à leur adaptation au changement climatique, lors de l'évolution des documents de planification. Précision sur la prise en compte temporelle justifiant d'un besoin foncier.

* l'annexe « justification des choix du PAS et du DOO » a été adaptée en cohérence.

PAS - Territoire Solidaire
DOO - Répondre aux besoins de la population

Objet	Origine de la demande	Pièce modifiée	Prise en compte dans le SCOTERS approuvé
Secteurs stratégiques	<u>Commissaire enquêteur</u> PPA (DDT) Enquête publique (Alsace Nature)	DOO – O 6.2	L'orientation 6.2 du DOO est complétée pour indiquer que la mobilisation de ces secteurs ne pourra se faire qu'à condition de ne pas déstructurer l'armature urbaine et sous réserve d'en justifier les besoins (en cohérence avec l'orientation 3.1).
Logements aidés	<u>Commissaire enquêteur</u> PPA (CdC du Kocherberg, CdC du Pays de la Zorn, DDT)	PAS – 2.3 DOO – O 7.4	Précision des secteurs à cibler en priorité pour produire du logement aidé. La gouvernance est indiquée dans la recommandation du DOO. Introduction d'une possibilité de modulation des objectifs de production de logements aidés (indiqués à horizon 2050 et à l'échelle du SCoT) lors de l'évolution des documents stratégiques locaux (PLU-i/PLHi), de façon à inciter sans générer de situations de blocage. Mise en cohérence PAS/DOO concernant le logement aidé
Seuils de densité	Enquête publique (Ville d'Erstein) PPA (CdC du Canton d'Erstein, CdC du Pays de la Zorn, EMS, DDT, CDPENAF, Chambre d'agriculture)	DOO – O 7.6 *	Introduction d'un principe dérogatoire pour les projets au sein de la ZAC Europe à Erstein. Précision des opérations cibles et apport de nuance dans l'application de l'objectif, en lien avec les contextes locaux spécifiques. Pour toutes les communes : adaptation de la temporalité pour faire évoluer les densités.
Vacance de logements	Commissaire enquêteur	DOO – O 7.8	Ajout d'un objectif de suivi et de maîtrise de la vacance.
Mobilités	PPA (CeA, EMS, PETR BRN, PETR AN, DDT) Enquête publique (association)	DOO – O 8 * annexe « diagnostic mobilités »	Ajustement de la carte du DOO, notamment concernant les tracés cyclables. Développement cyclable : précision des objectifs chiffrés à terme, en annexe. Compléments apportés.

* l'annexe « justification des choix du PAS et du DOO » a été adaptée en cohérence.

PAS - Territoire ressource
DOO - Permettre la résilience du territoire

Objet	Origine de la demande	Pièce modifiée	Prise en compte dans le SCOTERS approuvé
Principe/séquence ERC	PPA (DDT)	DOO – O 3 et 10	Principe de hiérarchie du principe ERC réaffirmé, l'évitement devant primer et la démonstration d'absence d'alternative devant être exigée.
TVB - Notion d'intérêt général	PPA (MRAe, DDT, Chambre d'agriculture) Enquête publique (Alsace Nature)	DOO – O 10/10.1 et 10.2 ; glossaire *	Précision des principes de protection applicables en milieux écologiques majeurs (suppression de la notion d'intérêt général) et en secteurs à enjeux environnementaux multiples (précision d'un caractère exceptionnel et limité). Le glossaire du DOO est complété (définition du mot intérêt général au sens du SCOTERS).
Notion de caractère majeur en référence au SDAGE	PPA (DDT, CDPENAF)	DOO – O 10.2 et glossaire *	L'orientation 10.2 du DOO est clarifiée.
Zones humides	PPA (DDT, MRAe, EMS)	DOO – O 10.3 *	Précisions quant au caractère et à la localisation des zones humides ordinaires.
Carrières	PPA (CCI) Enquête publique (Unicem)	DOO – O 10.4 Annexe « EIE »	Intégration des demandes formulées.
Lisières forestières et urbaines	Commissaire enquêteur PPA (Chambre d'agriculture, DDT, MRAe, CDPENAF)	DOO – O 10.2 et 11.2	L'orientation 10.2 est adaptée pour préciser que la dérogation au recul de 30m par rapport aux massifs forestiers ne concerne que les tissus urbains existants. L'orientation 11.2 a été complétée en précisant que les franges urbaines sont à intégrer en priorité au sein des parties urbanisées plutôt que sur des espaces agricoles.
Ressource en eau et eaux pluviales	PPA (EMS)	DOO – O 12.4 et 12.5	Clarification de la rédaction.

Risques (exposition des populations sensibles et rupture de barrages)	Commissaire enquêteur MRAe PPA (<i>DDT/ARS, EMS</i>)	DOO – O 13.1 et 13.2 ; O 16 *	Rappel, pour tous types de risques, du principe ERC et de protection des populations sensibles. Le schéma de l'orientation 16 du DOO a évolué en ce sens. Ajout d'une précision sur le risque de défaillance ou de surverse des ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations.
Déchets	PPA (<i>EMS</i>)	DOO – O 14.4	Ajout du principe de recyclage de matériaux comme valorisation de déchets.
Oléoducs	Enquête publique (<i>TRAPIL</i>)	Annexe « EIE »	L'EIE a été complété au chapitre « risques technologiques ».
Agriculture	Commissaire enquêteur PPA (<i>Chambre d'agriculture, EMS</i>) INAO	DOO – O 15.1 et 15.2 *	Évolution et précision des orientations 15.1 et 15.2 du DOO. Le diagnostic agricole a été complété concernant les AOC.
Points de vente à la ferme hors centralités	PPA (<i>Chambre d'agriculture</i>)	DOO – O 15.2 *	La rédaction du DOO est précisée.

* l'annexe « justification des choix du PAS et du DOO » a été adaptée en cohérence.

PAS - Territoire Rayonnant
DOO – Favoriser les dynamiques territoriales

Objet	Origine de la demande	Pièce modifiée	Prise en compte dans le SCOTERS approuvé
Encadrement des activités en ZAE et du foncier d'activité	PPA (<i>Chambre des Métiers, DDT, EMS</i>)	DOO – O 16.2, 17.1 et 17.3	Évolution du tableau de l'orientation 16.2 de manière à permettre sous conditions l'implantation de commerces en zones mixtes et à clarifier/écarter certaines activités (crèches). Rappel de la priorisation d'une vocation économique en cas de friche en milieu urbain. Introduction d'un principe d'encourager la mutualisation et la multifonctionnalité d'espaces potentiellement communs à plusieurs entreprises. Précision du caractère limitatif des zones d'activités locales.
Micro entreprises	PPA (<i>Chambre des métiers</i>)	annexe « Diagnostique économie »	Complété sur la base des éléments transmis.
Commerce hors centralités	PPA	DOO – 18.2	Apport de précisions.
Transferts en SIP	Enquête publique (<i>NHOOD</i>)	DOO - DAACL prescription 2.1	Rappel des seuils applicables.
Partie déconnectée de la ZCN	PPA (<i>EMS</i>)	DOO - DAACL prescription 2.1	Le DAACL est complété concernant la partie connectée de la ZCN, de manière à autoriser l'habitat ainsi que des services et commerces de proximité en rez-de-chaussée des opérations de logements.
SIP de proximité	PPA (<i>Chambre des métiers, EMS</i>)	DOO - DAACL prescription 2.1	Précision concernant l'accueil de commerces en SIP de proximité.

* l'annexe « justification des choix du PAS et du DOO » a été adaptée en cohérence.

Divers			
Objet	Origine de la demande	Pièce modifiée	Prise en compte dans le SCOTERS approuvé
Évolutions sémantiques et clarification rédactionnelle	PPA (DDT, MR Ae, CCI, EMS, CDPENAF) MR Ae	DOO – Glossaire Résumé non technique	Évolution des cartographies (erreurs matérielles ou amélioration de la lisibilité) Ajout des définitions de : intérêt général, priorité/prioriser, tissu urbain Le résumé non technique a été complété notamment par des illustrations/cartographies afin d’être clarifié.
Erreurs matérielles et cohérence rédactionnelles entre les documents	PPA (DDT, SMS SCOTERS, SCoT voisins)	PAS DOO Annexe « EIE »	